

La lettre de la Municipalité

LE BOUCLIER SOCIAL A 10 ANS

Madame, Monsieur, Chères et Chers Othissois,

2019 marque le **dixième anniversaire** de la mise en place du Bouclier social à Othis.

Instauré en 2009 pour **permettre aux familles othissoises de faire face à la crise**, ce dispositif, reconduit chaque année, est aujourd'hui plus que jamais nécessaire, dans le contexte difficile que nous connaissons.

Il s'inscrit dans la volonté municipale d'**agir pour améliorer le quotidien des Othissois**. Ce choix de **solidarité**, de **justice sociale**, d'**attention portée à tous**, enfants, adolescents, familles et seniors, est **le fil rouge de la Municipalité depuis plusieurs décennies**.

N'oublier personne, prendre en considération toutes les Othissoises et tous les Othissois, c'est un **engagement fort et constant**.

Le Bouclier social, mesure solidaire phare, apporte un soutien financier **pour la rentrée scolaire** des collégiens, lycéens, et **pour l'inscription à une activité associative**. Ce soutien prend la forme de **bons «rentrée scolaire»** et de **bons «sport et culture»**, distribués au CCAS ou au Forum des associations.

Cette lettre de la Municipalité vous rappelle les objectifs et les modalités de ce dispositif.

Bien solidairement



BERNARD CORNEILLE

Conseiller départemental de Seine-et-Marne
Maire d'Othis
Président du CCAS



VIVIANE DIDIER

Maire-adjoint déléguée aux solidarités
Vice-présidente du CCAS

RETRAIT DES BONS À COMPTER DU LUNDI 8 JUILLET 2019

DEUX TYPES DE BONS

Bon « sport et culture »

- ▶ d'une valeur de **20€**,
- ▶ un seul bon remis annuellement à chaque enfant jusqu'à 18 ans inclus,
- ▶ utilisable pour l'adhésion à une association sportive ou culturelle.

Bon « rentrée scolaire »

- ▶ d'une valeur de **30€**, répartie sur trois bons de 10€ chacun,
- ▶ remis aux collégiens et lycéens,
- ▶ utilisables uniquement pour l'achat de fournitures scolaires et habillement.

MODALITÉS DE RETRAIT DES BONS

▶ Les bons sont à retirer exclusivement au CCAS (place Jean Jaurès) aux horaires d'ouverture. Le CCAS sera exceptionnellement délocalisé en Mairie du 29 juillet au 16 août 2019 inclus.

▶ Lors du forum des associations organisé le samedi 7 septembre, le CCAS sera présent et délivrera uniquement les bons « sport et culture ».



▶ Pour retirer les bons, les familles doivent impérativement être munies de leur livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'un certificat de scolarité. Cette dernière pièce est demandée uniquement pour les bons « rentrée scolaire ». Sans ces pièces, les bons ne pourront être remis, même aux familles ayant déjà bénéficié des bons.

▶ La campagne de distribution des bons débutera le **lundi 08 juillet** et s'achèvera le samedi 26 octobre 2019. Les bons sont utilisables dès le 08 juillet et ce jusqu'au 26 octobre 2019 chez les partenaires de l'opération. Une liste des partenaires (commerçants et associations) sera remise aux familles lors du retrait des bons.

HORAIRES DU CCAS

Lundi : 13h30-18h30 (17h30 en juillet et août)

Mardi et jeudi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi : 13h30-16h30

Téléphone : 01 60 03 98 56

Horaires d'ouverture exceptionnels pour la période du 29 juillet au 16 août 2019 inclus (accueil du CCAS en Mairie) :

Lundi : 14h-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h30

Vendredi : 14h-16h30

Le CCAS ouvrira exceptionnellement jusqu'à 19h les lundis 26 août et 02 septembre 2019.

Il sera par ailleurs ouvert les samedis 12 et 27 juillet, 10 et 24 août, 14 et 28 septembre, 12 et 26 octobre de 9h à 12h.

LE BOUCLIER SOCIAL EN CHIFFRES

17 278

C'est le nombre de bons « rentrée scolaire » distribués depuis 2009

10 173

C'est le nombre de bons « sport et culture » distribués depuis 2009

277 020 €

C'est le montant distribué aux familles othissoises depuis la mise en place du Bouclier social en 2009